

La République du Centre, 27 avril 2013

Quand deux présidents se rencontrent

Jean-Pierre Sueur et Jean-Jacques Urvoas, présidents de la commission des lois, au Sénat et à l'Assemblée nationale, ont uni leur plume pour se féliciter « des projets de loi relatifs à la transparence de la vie publique. [...] S'agissant de la publication des déclarations de patrimoine, les deux présidents réaffirment leur volonté d'élaborer [...] un mécanisme permettant de concilier transparence, contrôle et respect de la vie privée auquel a droit tout individu. » Jean-Pierre Sueur a ainsi refusé de dévoiler la nature de son patrimoine expliquant qu'il le ferait lorsqu'une loi en ce sens serait votée.